



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2024/1805-1808/174 du 10 mai 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société Luxlev Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, quatre nacelles, une de la marque MANITOU, type 200 ATJ, numéro de construction MAN00000V01000953 et trois de la marque HAULOTTE, type HA20RTJ PRO, numéros de construction 2132335, 2038072 et 2040154.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 23 mai au 2 juillet 2024 inclus).

Pétange, le 17 mai 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,